

Assistant de Régulation Médicale

RNCP32032 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	331
Formacode(s)	43046
Code(s) ROME	D1408, K1205
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/01/2022

Certificateur(s)

LYCEE POLYVALENT VALENTINE LABBE · SIRET : 19590122800013

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'ARM est capable :

- D'accueillir, localiser et orienter les appels téléphoniques dans un contexte d'urgence et de détresse.
- De prioriser l'orientation vers le médecin régulateur du SAMU centre 15, dans le cadre d'un travail en binôme en fonction du degré d'urgence évalué.
- De gérer les flux et moyens définis par le médecin régulateur, en assurant la traçabilité jusqu'à la fin de la prise en charge du patient.
- De recueillir et de collecter des données ou informations spécifiques suivant les recommandations de bonnes pratiques, et protocoles établis
- D'accompagner le patient et ses proches tout au long de la prise en charge téléphonique
- De classer et tenir la documentation professionnelle
- D'entretenir, nettoyer et ranger le matériel spécifique à son domaine d'activité
- De gérer des moyens à déployer pour répondre à la prescription médicale
- De préparer et d'organiser du matériel dans son domaine de compétences et dans le cadre de plan de secours (sur le lieu de travail ou lieu de l'évènement)
- De réceptionner et traiter des appels téléphoniques dans un contexte d'urgence et de détresse
- De suivre des actions mises en oeuvre
- De transmettre systématiquement des informations synthétiques et factuelles au médecin

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Bloc 1 Prise en charge optimale des victimes de la réception de l'appel à la clôture du dossier : missions de l'ARM en front office

Compétence 1: Réaliser une assistance à la régulation médicale quotidienne par une écoute permanente

Compétence 2: Maîtriser les outils informatiques et les moyens de communication

Compétence 3: Réaliser une assistance de régulation médicale par la gestion de moyens

Bloc 2 Rôles et missions de l'ARM en back office

Compétence 4: Mettre en œuvre une assistance de régulation médicale en situation sanitaire exceptionnelle (SSE) ou dispositif prévisionnel de secours

Compétence 5: Connaître la législation, le champ de compétence, les obligations et les limites

Blocs de compétences

RNCP32032BC01 — Prise en charge optimale des victimes de la réception de l'appel à la clôture du dossier : missions de l'ARM en front office

LISTE DE COMPÉTENCES

Capacités attestées :

- Capacité 1 Compétence 1: Réaliser une assistance à la régulation médicale quotidienne par une écoute permanente
- capacité 2- Compétence 2: Maîtriser les outils informatiques et les moyens de communication
- capacité 3 Compétence 3: Réaliser une assistance de régulation médicale par la gestion de moyens

Modalités d'évaluation :

- modalité 1 Contrôle continu au sein de l'établissement par épreuve écrite d'une durée d'1h30 individuelle pour chaque cours sur les différents appareils : anatomie, physiologie, sémiologie des pathologies principales et conduite à tenir + cours sur la communication + techniques et la législation de la radio transmission
- modalité 2 Oral d'anglais individuel au sein de l'établissement de 20 minutes
- modalité 3 Ateliers d'appel : mises en situation professionnelle simulée au sein de l'établissement de formation en demi promotion 63h en français et 32h en anglais avec un carnet de suivi afin d'évaluer l'évolution de l'étudiant au cours de sa formation sur la qualité de sa prise en charge et les techniques de communication utilisées, la gestion des moyens, sur la capacité à communiquer avec les effecteurs et à gérer les moyens selon les situations
- modalité 4

Exercice individuel de 30 minutes de prise de notes et de maîtrise du logiciel informatique, réalisée à l'issue des cours d'informatiques au sein de l'établissement de formation

- modalité 5

Stage au sein des SAMU de France pendant 8 semaines :

Feuille d'acquisition de compétences à compléter par le tuteur de stage pour la compétence 1, 2 et 3

Chaque compétence, activité et tâche est évaluée selon la codification suivante

NP : Non pratiqué NA: Non acquis

AA: A Améliorer

A: Acquis

Capacités attestées :

- capacité 1 Compétence 4: Mettre en œuvre une assistance de régulation médicale en situation sanitaire exceptionnelle (SSE) ou dispositif prévisionnel de secours
- capacité 2

Compétence 5: Connaitre la législation, le champ de compétence, les obligations et les limites

RNCP32032BC02 — Nom du bloc 2 : Rôles et missions de l'ARM en back office

LISTE DE COMPÉTENCES

Modalités d'évaluation :

- modalité 1 :1h30 par épreuve écrite individuelle au sein de l'établissement sur les modalités d'hospitalisation en psychiatrie et suite aux cours de législation, éthique et secret professionnel
- modalité 2 : Compte rendu oral des visites des différents partenaires (Police,gendarmerie, Cross mer...) par groupe de 2, présentation au reste du groupe en centre pendant 30 minutes par binôme.
- modalité 3 : Présentation orale en centre par groupe de 4 des différents plans et de leur organisation, 30 minutes de présentation au reste du groupe
- modalité 4 : Epreuve finale écrite individuelle de 2 heures au sein de l'établissement de formation permettant d'évaluer les connaissances transversales
- modalité 5 : Rapport de stage : Plans disponibles au sein du SAMU et historique et missions des SAMU
- Modalité 6 : Stage au sein des SAMU de France pendant 4 semaines :

Feuille d'acquisition de compétences à compléter par le tuteur de stage pour la compétence 4 et 5

Chaque compétence, activité et tâche est évaluée selon la codification suivante

NP : Non pratiqué NA: Non acquis

AA: A Améliorer

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- SAMU de France,
- Plateforme d'assurance de rapatriement Sanitaire,
- SOS Médecin,
- Régulation des Ambulances Privées

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Assistant de Régulation Médical ; Assistant de plateforme de Rapatriement Sanitaire ; Régulation Ambulance Privée ; Accueil téléphonique SOS Médecin.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le Décret n°90-839 du 21 septembre 1990 actait la création du corps des Permanenciers Auxiliaires de Régulation Médicale (PARM), il a été modifié par les Décret N° 2011-660 du 14 juin 2011 et Décret N° 2011-661 du 14 juin 2011 qui créent le corps des assistants médico-administratifs (AMA) et attribuent la catégorie B. Il regroupe les métiers de secrétaire médical et d'ARM.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 952 €
Familles professionnelles (FAP)	R1X67 — Télévendeurs et téléconseillers · tension 3/5 (Modérée) R3X80 — Maîtrise des magasins · tension 2/5 (Faible) R4X92 — Cadres du management des magasins · tension 1/5 (Très faible) V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 103
Jugés difficiles à recruter	36 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	R1X67 — Télévendeurs et téléconseillers R3X80 — Maîtrise des magasins R4X92 — Cadres du management des magasins V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Un médecin du SAMU

Deux Assistants de régulation médicale
Un professeur responsable de la formation ARM

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 961 €
Selon la branche	7 961 € – 8 357 €
Prise en charge	Branches concernées
7 961 €	Valeur par défaut · 211 branches
8 357 €	CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme
8 155 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	04/01/2022
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32032/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	15
Montant total engagé	83 890 €
Coût moyen par dossier	5 593 €
Durée moyenne	1470 h
Période	08/2020 – 08/2021
France Travail	81 %
France compétences	19 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.